



SERVICES PERISCOLAIRES

TARIFS

DELIBERATION 2016-05-01

Cantine

	2016-2017
Repas enfant de la commune	4,40
Repas enfant hors commune	5,00
Repas adulte	6,00

Garderie

Service Garderie occasionnelle

Pour les enfants de la commune	2016-2017
Matin	5,00
Soir	5,00

Pour les enfants hors commune	2016-2017
Matin	6,00
Soir	6,00

Service Garderie régulière

Pour les enfants de la commune	2016-2017
Matin	17,00
Soir	17,00

Pour les enfants hors commune	2016-2017
Matin	21,00
Soir	21,00

La facturation sera, dans tous les cas, plafonnée à 34,00 euros par enfant (pour les enfants de la commune)

La facturation sera, dans tous les cas, plafonnée à 42,00 euros par enfant (pour les enfants hors commune)

Une remise de 20 % sera appliquée sur le tarif de la garderie pour les familles composées de plusieurs enfants.

Le Maire,

Evelyne GIRARDIN